

École Maternelle de Chancelade

Procès verbal du Troisième Conseil d'école du 20 juin 2023

Année scolaire 2022-2023

Ouverture de la séance à 18h.

Présents : - **Enseignants :** Mme Isabelle CHATEAUREYNAUD (classe de Petite et Moyenne Section), Mme Corinne GUILLEMETTE et Mme Marion LADHUI (classe de Petite et Grande section A) Mme Emilie BERTRAND (classe de Petite et Grande Section B), Mme Christel LAVIGNE (classe de Moyenne et Grande Section B), Mme Sophie LEROUX (classe de Moyenne et Grande section A et directrice)

- **Représentants de la municipalité :** M. Pascal SERRE (maire) , Mme Sylvie CHRIST (maire-adjointe en charge du lien intergénérationnel).

- **ATSEM :** Mme Sandrine COLINET

- **Délégués des parents d'élèves :** Mme Amandine SEVASTOS, Mme Cécilia BIHAN

- **Périscolaire :** Mme Lydie LOURD

Excusés : - M. Vincent FRÉAL, Inspecteur de l'Éducation Nationale
- Mme Nathalie Zucchelli, psychologue scolaire
- Mme Claire LE FOULER, enseignante de Moyenne et Grande Section A le lundi

Présidente de séance : Mme Sophie LEROUX

Secrétaire de séance : Mme Corinne GUILLEMETTE

La séance commence par un rappel de la réglementation concernant les membres du conseil d'école : membres de droit et membres invités par la directrice d'école.

I. Le fonctionnement de l'école :

1) Les effectifs de l'écoles

a) Les effectifs actuels

104 enfants sont inscrits à l'école maternelle actuellement. (3 radiations depuis le mois d'avril).

- classe de PS/MS de Mme CHATEAUREYNAUD: 20 enfants inscrits (8 PS et 12 MS)
- classe de PS/GS A de Mmes GUILLEMETTE et LADHUI : 22 enfants inscrits (11 PS et 11 GS)
- classe de PS/GS B de Mme BERTRAND : 21 enfants inscrits (10 PS et 11 GS)
- classe de MS/GS A de Mmes LEROUX et LE FOULER : 22 enfants inscrits (12 MS et 10 GS)
- classe de MS/GS B de Mme LAVIGNE : 19 enfants inscrits (9 MS et 10 GS)

Les effectifs par niveau sont :

PS : 29 MS : 33 GS : 42

40 élèves partiront en CP à la rentrée en septembre. (3 maintiens dans le cadre d'un PPS sont prévus).

b) Effectifs prévisionnels pour l'année 2023-2024 :

PS : 39 MS : 29 GS : 35 → soit 103 élèves

Compte tenu de ces effectifs, l'organisation pédagogique retenue à ce jour pour la rentrée 2023 (sauf

changement en cas d'évolution des inscriptions) est :

3 classes de PS-MS, une classe de MS-GS et une classe de GS.

2) Les locaux : travaux d'été

Différents travaux vont être demandés pour la prochaine rentrée.

La liste des petits travaux va être envoyée au service technique. Un tour a été effectué lundi 19 juin avec M. Vitel pour lister tous les travaux.

Parmi les travaux les plus importants :

- Nous souhaiterions créer un jardin collectif dans le jardinet derrière les classes 3 et 4. Il faudrait donc bêcher la terre. Prévoir cependant de laisser un passage pour l'évacuation incendie.

- L'installation d'un petit tableau blanc magnétique effaçable à sec dans la classe 1 (PS-MS de Mme Chateaufort) 60X90 cm

- Prévoir le changement des rideaux en tissu dans les classes PS-GS A et B , dans le bureau, la salle des maîtres et la cantine.

- Il a été demandé de cloisonner davantage les toilettes (côté cantine en priorité et dans les classes) afin de préserver l'intimité des enfants.

- L'installation d'une climatisation dans la salle de motricité et les classes 2, 4 et 5 (les deux classes à Mezzanine et la classe du fond) va être réalisée dans l'été.

- Il est prévu que David Gauthier du service informatique intervienne dans les jours à venir sur les ordinateurs pour augmenter leur mémoire.

➤ *L'équipe enseignante remercie la municipalité pour l'installation provisoire d'une climatisation dans la salle de motricité, ainsi que pour la programmation de la climatisation cet été et l'intervention sur les ordinateurs.*

3) La coopérative scolaire : second point d'étape

- La coopérative scolaire dépend de l'Amicale Laïque de Chancelade et les comptes vont être vérifiés comme chaque année pendant l'été par un comptable.

- Différentes sorties ont eu lieu cette année, deux autres sont à venir. Il y a eu également différents achats de matériel pour les ateliers cuisine, la fête des mères et celle des pères, ainsi que l'achat de petits matériels.

- coût du projet danse : 2780,20 €

- Un don de l'APE va être fait à l'école d'un montant de 500 € qui va permettre l'achat de vélos. Nous compléterons avec la coopérative scolaire. Nous demandons actuellement des devis pour 3 tricycles (2-4 ans), 2 tricycles (4-6ans) et 2 draisienne (4-6 ans).

➤ *L'équipe enseignante remercie l'APE de ce généreux don. Les enfants pourront ainsi profiter de ces nouveaux vélos pendant les récréations et les activités de motricité ou d'éducation à la sécurité routière.*

Dépenses envisagées pour l'année scolaire suivante :

- Il est prévu l'achat d'accessoires pour éducation routière par la coopérative scolaire : panneaux routiers avec les principales indications + passages pour piétons (Environ 180 €).

- Achats d'albums pour la réalisation d'un projet artistique sur l'année.

- Nous envisageons de faire venir un spectacle à l'école et nous inscrirons les classes à un ou deux spectacles à l'Odysée ou à l'Agora. Nous ne sommes pas prioritaires mais nous en ferons la demande.

➤ *M. Serre va se rapprocher de l'Agora et de l'Odysée pour avoir plus d'informations concernant une priorité des écoles.*

4) La commission électorale pour les futures élections des parents d'élèves

Elle a pour but d'organiser les prochaines élections : organiser le bureau de vote , organiser le vote par correspondance.

Depuis l'arrêté du 19 août 2019, il est possible de procéder au vote des représentants des parents d'élèves selon deux types d'organisation :

- à l'urne **et** par correspondance
- exclusivement par correspondance

Il s'agit d'une décision du directeur d'école, après consultation du conseil d'école.

➤ *Mme Leroux souhaite que comme à cette rentrée, l'école procède uniquement par un vote par correspondance afin de simplifier les choses pour tout le monde. Tout s'est d'ailleurs très bien passé cette année.*

➤ *Mme Leroux demande l'avis du Conseil d'école.*

➤ *Tous les membres du conseil sont d'accord.*

5) Préparation de la rentrée 2023

a) les inscriptions et les admissions :

Il est rappelé que cette année, les élèves entrant en PS sont ceux nés en 2020.

Les inscriptions se font dans un premier temps auprès de Mme Adeline Penneroux à la mairie.

Les inscriptions faites, les familles doivent ensuite procéder à l'admission de leur enfant à l'école et prendre contact avec la directrice pour prendre rendez-vous. Les familles doivent compléter une fiche de renseignements contenant les informations nécessaires à l'école et fournir les photocopies du livret de famille, des vaccinations, de l'attestation d'assurance et si nécessaire du jugement et/ou du certificat de radiation de l'ancienne école.

Pour les inscriptions en CP, il faut s'inscrire à la mairie, puis prendre rendez-vous avec la directrice de l'école élémentaire.

Concernant les PAI, la directrice de l'école maternelle les fait suivre pour le CP à l'école élémentaire.

Quand un enfant est inscrit en PS à l'école maternelle de Chancelade, la réinscription est uniquement nécessaire en mairie. Il n'y a aucune démarche à suivre concernant l'école.

b) L'école organise des portes ouvertes pour accueillir les nouveaux élèves et leurs parents le jeudi 29 juin à 17h30. Des membres de l'APE seront également présents pour se présenter.

c) La rentrée des élèves est prévue le lundi 4 septembre 2023. La rentrée des enseignants s'effectuera le vendredi 1^{er} septembre 2023.

d) Le calendrier scolaire 2023-2024 sera distribué dans les cahiers de liaison dès que nous l'aurons. Il sera redistribué à la rentrée dans les cahiers de liaison de tous les élèves. Il sera également affiché sur la porte d'entrée de l'école maternelle début juillet.

e) La liste des fournitures pour la rentrée CP a été distribuée la semaine dernière aux futurs CP dans le cahier de liaison.

f) Une visite de l'école élémentaire est prévue le mardi 4 juillet après-midi pour les futurs CP.

I. La pédagogie :

1) Bilan du projet d'école : bilan des axes développés

Les fiches actions portent sur deux grandes ambitions.

Ambition 1 : Réduire les écarts de performance scolaire entre les territoires.

Objectif : Mieux prendre en compte la difficulté scolaire pour garantir la maîtrise des savoirs fondamentaux pour tous les élèves.

a) Action 1 : Pratiquer régulièrement la dictée à l'adulte : écriture de messages entre les classes de l'école, informations aux parents d'élèves et éventuellement correspondance postale avec d'autres écoles.

➤ *La pratique régulière de la dictée à l'adulte a été réalisée pour différents types d'écrits : messages aux parents, affiches de spectacle, messages de demande à la directrice, messages au bibliothécaire...*

b) Action 2 : Favoriser les activités en petits groupes pour mieux prendre en compte les difficultés de chaque élève.

➤ *En cohérence avec les objectifs de la dictée à l'adulte, la pratique des petits groupes a permis à chaque élève de pouvoir s'exprimer et être écouté par le groupe.*

Ambition 2 : Accompagner les élèves afin de les aider à se projeter comme citoyens du XXI^e siècle.

Objectif : Favoriser l'engagement des élèves dans des projets citoyens, sportifs d'éducation artistique et culturelle et de développement durable.

a) Action 1 : Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique.

- Structures d'escalade : évolutives, montées en salle de motricité en 3^{ème} période pour toutes les classes.

➤ *Nous n'avons pas pu organiser un cycle d'escalade habituel en raison de l'utilisation de la salle pour la sieste. La structure ne pouvait pas être installée dans son ensemble. Seuls certains éléments mobiles ont pu être installés et utilisés.*

- Cycle cirque : utilisation du matériel avec un projet évolutif.

- Cycle Tennis : 5 séances par classe avec l'animateur sportif Benjamin Dufour et Jules Chalopin du 24 avril au 1^{er} juin. Le cycle sera clôturé vendredi 23 juin par une matinée sur le site de Chercuzac où les élèves participeront à des ateliers de tennis et de jeux. Nous pique-niquerons sur place avant de rentrer en classe.

➤ *Les activités proposées étaient de qualité et particulièrement bien adaptées à l'âge des enfants qui ont participé avec beaucoup d'intérêt et de dynamisme.*

b) Action 2 : Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques.

- Productions plastiques et visuelles : visites de musées et participation à des ateliers, étude d'œuvres et de peintres.

Musée du Périgord MAAP autour du thème Afrique au mois de mars et avril.

- Univers sonores : intervention de musiciens pour les classes de GS en lien avec le Conservatoire à rayonnement départemental de la Dordogne, écoute et découverte d'extraits ou d'œuvres musicales complètes et découverte d'artistes célèbres dans toutes les classes.

Les séances se sont déroulées tous les mardis après-midi depuis fin janvier en 2 groupes : les GS des MS-GS A et B puis les GS des PS-GS A et B, dans l'algeco à côté de l'école. Travail autour des musiques du monde. Les élèves ont appris des chansons et rythmes de différents continents. La restitution a eu lieu lundi 19 juin au centre culturel avec les CP de l'école élémentaire. Un enregistrement a été réalisé et sera proposé aux familles via un lien internet.

- Arts du cinéma : Dispositif école et cinéma tout au long de l'année pour toutes les classes : 3 films chaque année.

➤ *Toutes les classes ont pu participer à ce projet mais nous regrettons que le dispositif ne propose que 2 films aux plus petits au lieu de 3. De ce fait, nous faisons le choix d'inscrire les PS-MS au dispositif « Ecole du petit spectateur » (association ciné cinéma) tandis que les GS continueront de s'inscrire dans le projet*

« maternelle et cinéma » (association ciné passion) pour l'année scolaire.

- Mme Bihan demande s'il y aura des séances à la piscine l'année prochaine.
- Mme Leroux répond qu'en raison des travaux prévus à l'Aquacap, il nous est proposé des séances au bassin de Bertran de Born à raison de 2 fois par semaine pendant 5 semaines. La proposition de 2 séances par semaine nous semble lourde à mettre en place du point de vue des enfants et de la disponibilité des parents accompagnateurs. Nous préférons attendre la réouverture de l'Aquacap pour demander des créneaux. Il n'y aura donc pas de séances de piscine l'année prochaine.

3) Bilan des projets menés pendant l'année

a) **La bibliothèque** : Les élèves ont pu profiter tout au long de l'année de la bibliothèque une fois toutes les 2 semaines.

b) **L'infirmière de PMI** : Mme Annie Cabantous est venue proposer une séance d'éducation pour la santé dans les classes de MS. Il s'agit d'un atelier sur « le sommeil ». Les élèves ont pu discuter de l'importance du sommeil pour leur développement et leur bien-être. Ils ont aussi appris une petite chanson pour mémoriser les bons gestes. Un diplôme leur a été remis à la fin.

c) **La danse** : l'équipe avait fait le choix de se lancer dans un projet danse avec un spectacle pour aboutissement. Une danseuse professionnelle, Caroline Deville de la Compagnie La Passerelle est intervenue tous les 15 jours à raison de 10 séances par classe. Chaque classe a pu préparer une danse autour d'un album ou d'un conte traditionnel travaillé en classe. Le projet sera restitué sous forme de spectacle proposé aux familles le vendredi 30 juin à 18h à l'espace culturel.

- L'équipe enseignante remercie la municipalité pour le prêt du centre culturel lors de nos répétitions ainsi que pour le soir du spectacle.

Nous souhaitons proposer aux familles de finir la soirée par un moment convivial autour d'un buffet partagé type auberge espagnole.

4) Les projets menés par les parents d'élèves :


Différents projets ont été menés :

- la bourse aux jouets
- la galette au mois de janvier
- la vente de chocolats
- la fête des enfants du mois de juin avec pour nouveauté, une tombola. Il y avait 154 lots ; tout le monde est reparti avec un lot.

Les différentes manifestations seront reconduites l'année prochaine . Une assemblée générale aura lieu en septembre.

Fin de séance à 18h40 .

Signatures :

la directrice


la secrétaire :
